

ENTREPRISE

Comiris : la croissance « durable » d'une PME colombienne



La visioconférence au cœur de l'activité de Comiris.

Installé depuis 1999 dans le quartier du Petit-Colombes, Comiris, PME spécialisée dans l'intégration de systèmes de visioconférence, compte bien devenir d'ici trois à cinq ans le leader européen du secteur. Pour cela, le groupe, récemment recapitalisé sous l'impulsion de son nouveau président Jean-François Thau, mise sur le Développement durable : « Le contexte mondial nous est très favorable. Avec la globalisation, les implantations de sites de production se multiplient d'où un besoin croissant pour les sociétés d'outils de communication performants. En effet, pourquoi faire voyager inutilement ses cadres – et participer à la pollution et au réchauffement climatique – alors que l'on peut organiser des réunions interactives à distance. Une « vision » éco-citoyenne de l'entreprise se partagent de plus en plus de grands groupes industriels. » Et d'ajouter : « La visioconférence est aujourd'hui un secteur à fort potentiel et le fait que des multinationales comme Cisco ou Microsoft s'y intéressent nous conforte dans l'idée que ce marché est

promis à un bel avenir ».
 Résultat : Comiris, qui emploie aujourd'hui 48 salariés, mise sur une croissance exponentielle de son activité ces prochaines années. En 2007, son chiffre d'affaires est passé de 12 à 15 millions d'euros. « Nous prévoyons d'atteindre dans cinq ans les... 100 millions d'euros », remarque Jean-François Thau. Un développement économique que la société compte bien organiser et anticiper. L'entreprise a ouvert, il y a peu, une filiale à Dubaï, un marché en pleine expansion, et devrait très prochainement faire l'acquisition de 200 m² de bureaux supplémentaires. « Et ce n'est qu'un début ! », promet le président de Comiris. Une bonne nouvelle pour l'emploi à Colombes car Jean-François Thau l'assure : « Chez Comiris, la mixité sociale n'est pas un vain mot – dix nationalités s'y côtoient aujourd'hui -. Lors d'un recrutement, ce qui prime pour nous, au-delà de la nécessaire compétence du salarié, c'est son attachement à l'entreprise mais aussi à sa région d'implantation ».



Jean-François Thau, un président ambitieux

Création d'entreprise

■ Sous l'aile de la « couveuse »



Chaque « couvé » bénéficie d'un suivi individualisé.

Chaque année, 15 millions de personnes envisagent de créer leur entreprise, mais seulement 1% d'entre elles passe à l'acte. Pourtant, des dispositifs d'aide et d'accompagnement existent. Initiée par le Groupement des entrepreneurs accompagnés individuellement (GEAI), la « couveuse d'entreprise » est l'un d'entre eux. Ni société de portage, ni pépinière, elle intervient en amont dans la construction d'un projet de création d'entreprise. Sa vocation : apporter aux futurs entrepreneurs le cadre juridique, la formation et les conseils leur permettant de tester « grande nature » la faisabilité de leur activité en la développant dans un cadre sécurisé. Durant toute sa période de « couvade », le créateur d'entreprise conserve en effet ses droits sociaux et son statut de demandeur d'emploi. Chaque « couvé » bénéficie en outre d'un suivi et d'une formation individualisés. Le GEAI compte actuellement sept antennes en Île-de-France dont une à Colombes (créée en 2005). Si vous êtes porteur de projet, n'hésitez pas avant de prendre votre envol à contacter la « couveuse » !

Renseignements auprès du GEAI,
 tél. : 01 43 55 09 48, site web www.geai-bgp.org
 ou au Plie de colombes, 01 47 60 81 30.